

# Construire en toute sécurité



Le 22 novembre 2004, la ville de Bilbao accueillait le premier Sommet Européen de la Sécurité dans la

Construction. C'est l'occasion de faire le point sur les enjeux sécuritaires du secteur industriel le plus porteur d'Europe, mais également détenteur des statistiques les plus alarmantes en matière de santé et de sécurité au travail.

Considérable coût humain et financier, risque permanent pour la société civile, progrès encore insuffisants..., tel était le constat alarmant à ce premier Sommet Européen de la Sécurité dans la Construction, spécialement réuni dans le cadre de la Semaine Européenne de la Santé et de la Sécurité au Travail 2004... consacrée à l'activité construction ! L'objectif de cette campagne très légitimement ciblée menée par l'Agence Européenne pour la Sécurité et la

Santé au Travail est d'intensifier l'action des acteurs du secteur de la construction en faveur de la prévention afin de créer un environnement de travail plus sûr, plus sain, et plus productif.

## Un engagement mutuel en cinq points fondamentaux

Premier objectif, le "verrouillage" de la phase préalable de passage de marchés, dès laquelle les exigences de sécurité et de santé prévues par les directives européennes 89/391/CEE, 89/655/CEE et 92/57/CEE devront dorénavant être prises en considération.



Agence européenne  
pour la sécurité et la santé  
au travail

Deuxième objectif, l'absolute mise en conformité des entreprises du secteur avec la législation. Son outil majeur réside dans une vigilance

accrue de la part des services d'inspection du travail et une efficacité renforcée des dispositifs de contrôle.

Troisième objectif, l'élaboration de "lignes directrices" en coopération avec les partenaires sociaux. Une manière simple - et soutenue par l'AESST - pour les entreprises de mieux comprendre la manière d'appliquer les exigences légales, et de partager ainsi de bonnes pratiques au regard du respect de la législation.

Quatrième objectif, la conception de travaux de construction plus sûrs et plus sains par la communauté des concepteurs d'Europe. Ce message indispensablement est relayé par le Conseil des Architectes d'Europe (CAE), le Conseil Européen des Ingénieurs Civils (ECCE) et la Fédération Européenne des Associations de Conseil en Ingénierie (EFCA).

Enfin, cinquième et dernier objectif, l'engagement accru des partenaires sociaux, condition sine qua non

d'une amélioration sécuritaire pérenne des chantiers de construction. Cet appel a été particulièrement entendu par la Fédération de l'Industrie Européenne de la Construction (FIEC), la Fédération Européenne des Travailleurs du Bâtiment et du Bois (FETBB) et la Confédération Européenne de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (EBC).

A l'issue de ce Sommet, la Déclaration de Bilbao a invité l'ensemble des parties signataires à traduire en actes ces 5 engagements fondamentaux. Un Sommet de Suivi sur la Sécurité dans la Construction devrait être organisé dès juin 2006. ●

La déclaration de Bilbao est téléchargeable sur le site de l'OSHA : [http://ew2004.osha.eu.int/index\\_fr.htm](http://ew2004.osha.eu.int/index_fr.htm)